

NAO 2025

Accord à venir

Suite au sondage réalisé et aux derniers échanges avec la direction, nous sommes parvenus à un accord. Les négociations sont donc terminées, il reste maintenant à les formaliser dans un accord collectif d'entreprise.

Concernant le sondage, vous avez été environ 50% à participer. Une proportion importante d'entre vous, un peu plus d'un tiers, souhaitait exprimer leur mécontentement. Concernant les 2 propositions de la direction, la grande majorité d'entre vous a plébiscité l'augmentation uniforme de 80€.

Sur les différents sujets de ces négociations, nous avons obtenu :

- Une **revalorisation de 2%** d'une majorité des **primes** (panier, habillage, équipe, déplacement, astreintes, événements familiaux...),
- Un **salaire annuel minimum garanti de 5% au-dessus du minimum conventionnel**,
- Une période test de 12 mois pendant laquelle les salariées ayant des règles douloureuses pourront bénéficier de télétravail en mode dégradé voire s'absenter. Elles auront 3 mois pour récupérer les heures d'absence,
- Et une **augmentation uniforme de 80€ + une enveloppe de 0,5%** de la masse salariale pour attribuer des augmentations individuelles.

Par ailleurs, la direction ne souhaite pas mettre en place :

- Une prime de transport supplémentaire pour encourager les moyens de déplacement éco-responsable,
- Une grille de salaires minimum par groupe d'emploi plus avantageuse que celle de la métallurgie,
- La possibilité de placer son 13^{ème} mois, en le transformant en temps, dans le CCT.

Nous tenons à remercier les nombreux salariés qui nous ont soutenu pendant ces négociations.